



Forêt

Tammouz Eñaut Helou nommé secrétaire général de l'UCFF

Tammouz Eñaut Helou a été nommé le 2 mars secrétaire général de l'Union de la coopération forestière française (UCFF). Ingénieur forestier diplômé de l'Engref Nancy en 2003, il a rédigé le premier diagnostic forestier du Massif central pour le compte d'une association regroupant les organisations de la forêt privée, avant de prendre le poste de délégué de l'association des entrepreneurs de travaux forestiers d'Aquitaine en 2004.

Depuis 2010, il occupait le poste de chargé des services forestiers au sein de la Fédération nationale entrepreneurs des territoires (FNEDT). Travaillant depuis de nombreuses années avec les ministères et les organisations nationales de la filière forêt-bois, il représentait également le syndicat européen des entreprises de travaux techniques agricoles, la Ceettar, auprès des institutions européennes. «*Tammouz Eñaut Helou correspond pleinement au profil de secrétaire général que nous souhaitons pour l'UCFF*», explique Bertrand Servois, président de l'UCFF-Les Coopératives Forestières. «*Sa formation forestière, son expérience de la filière et des instances politiques nationales et européennes sont de véritables atouts pour la représentation et la reconnaissance légitime de nos coopératives forestières. Dans un contexte sociétal bousculé au sein de notre filière forêt-bois, il est aujourd'hui nécessaire d'expliquer avec pédagogie l'importance de gérer durablement et dynamiquement les forêts de nos adhérents sylviculteurs, afin de produire et valoriser le bois français.*»

Le nouveau secrétaire général de l'UCFF aura pour mission de représenter les coopératives forestières françaises auprès des différentes organisations politiques et professionnelles, sur des sujets économiques, écologiques et sociétaux.

Forêt

2^e édition de «Graine de PEFC» à destination des centres de formation

Dans le cadre de la Journée internationale des forêts fixée chaque année le 21 mars à l'initiative de l'ONU, PEFC lance son opération «*Graine de PEFC*», une série de formations organisée dans les écoles forestières pour sensibiliser les futurs professionnels à la gestion durable des forêts. L'an dernier, PEFC avait ainsi pu informer quelque 1.200 étudiants dans le cadre de cette action. Orchestrées en partenariat avec le réseau Edufo-

rest France regroupant plus de 40 centres de formation aux métiers de la forêt, ces demi-journées dispensées par les équipes PEFC en région à destination des élèves et professeurs auront pour objectif de présenter la certification PEFC et sensibiliser les participants à la gestion durable des forêts. À l'issue de ces formations, les écoles se verront remettre une distinction «*École ambassadrice PEFC*», et les étudiants un «*passaport PEFC*».

Centres de formation participants Graine de PEFC 2020 :

- Auvergne-Rhône-Alpes : MFR de l'Arclosan (19/03) ; CFPPA Savoie-Bugey (26/03).
- Bourgogne-Franche-Comté : CFPPA du Doubs Châteaufarine (20/03) ; lycée forestier (19/03).
- Corse : campus AgriCorsica (19 et 20/03).
- Grand-Est : CFPPA Vosges (19/03) ; CFPPA de l'Aube (17/03) ; CFPPA/CFA Saint-Laurent (18/03).
- Hauts-de-France : UFA de Bavay (18/03) ; institut de Charles Quentin (20/03).
- Nouvelle-Aquitaine : CFPPA Meymac (18/03) ; EPLEFPA Bazas (20/03).
- Occitanie : Institut Saint-Joseph (19/03) ; CFPPA Ariège Comminges (16/03) ; MFR Javols (31/03) ; CFPPA Pezenas (19/03) ; lycée des métiers de la 1^{re} transformation du bois (date à venir) ; lycée André Alquier (18/03).
- Ouest : collège privé Saint-Joseph (16/03) ; Legta site des Barres (19/03) ; CFA du Loiret (19/03) ; CFPPA Le Gros Chêne (12/03) ; école agricole Le Nivot (11/03) ; CFA Natura Pôle (16/03) ; lycée de Beaunela-Rolande (19/03) ; MFR Loudéac (12/03) ; MFR du Lochois (20/03) ; lycée de Merdrignac (12/03) ; lycée du bois Envermeu (18/03) ; MFR Pointel (13/03).
- Paca : centre forestier La Bastide des Jourdans (23/03).

Forêt

L'ONF se mobilise pour la Journée internationale des forêts

A l'occasion de la Journée internationale des forêts, créée en 2011 sous l'égide de l'ONU, l'ONF organise de nombreuses animations gratuites en métropole et outre-mer. Celles-ci sont placées sous le thème : «*La forêt face au défi du changement climatique et la préservation de la biodiversité*». A Paris, du 20 au 22 mars, l'ONF installera son village forestier place Saint-Sulpice avec une scénographie originale intitulée «*Les bulles de forêts*». L'édition 2019 avait attiré près de 20.000 personnes.

Expositions, ateliers (constructions, observations, créations, maquillages, quizz...), et spectacles pour tous les âges ponctueront ces trois journées, encadrées par des forestiers. Côté nouveauté, l'ONF lan-

cera cette année «l'Agora de la forêt», qui accueillera conférences, débats et interventions sur des thématiques d'actualité animés par des forestiers, des scientifiques, des architectes, des personnalités publiques... Partout en France, dès le 14 et jusqu'au 22 mars, l'ONF proposera également de nombreuses animations et un jeu de piste pour petits et grands intitulé «A la recherche du trésor », avec des défis à relever pour en savoir plus sur la forêt et le climat.

>> Programme détaillé sur www.onf.fr

Forêt

En Belgique, des organisations professionnelles saluent la reprise conditionnelle des travaux forestiers en zone de peste porcine

NTF-Propriétaires ruraux de Wallonie, l'Union ardennaise des pépiniéristes et la Confédération belge du bois ont appris le 4 mars, via un communiqué de presse de Céline Tellier, ministre wallonne de l'Environnement, la reprise conditionnelle des travaux forestiers en zone infectée par la peste porcine africaine (PPA) suite à un conseil du Comité scientifique de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA).

«Enfin ! La filière forêt-bois a été entendue dans ce dossier qui cause des dégâts irréparables à la forêt de la zone interdite d'accès depuis

maintenant plus de 18 mois mais aussi, à l'ensemble de la filière forêt-bois de la région», ont commenté par voie de communiqué les trois organisations professionnelles. «Les travaux d'entretien de la forêt vont pouvoir reprendre pour tenter de sauver ce qui peut encore l'être. La filière forêt-bois remercie la ministre Tellier et l'ensemble du gouvernement wallon pour cette décision et demande que tout soit mis en œuvre pour que la reprise des travaux forestiers soit la plus rapide possible via un arrêté ministériel qui devrait pouvoir être rapidement rédigé, l'ensemble des éléments étant à disposition. Nos organisations attendent toutefois de pouvoir consulter le projet d'arrêté ministériel et ses conditions avant de se prononcer sur la faisabilité de la reprise des travaux forestiers. Les bois chablis doivent être sortis de la forêt avant le printemps et le premier envol des scolytes. Sans quoi, ces bois chablis seront la source d'attaques de scolytes exponentielles par la suite. Une reprise de la récolte des bois chablis en avril sera malheureusement trop tardive pour éviter ce drame sanitaire. L'urgence est également de mise pour les propriétaires et exploitants forestiers feuillus car la récolte des bois feuillus est généralement interdite et/ou suspendue du 1^{er} avril jusqu'au 15 août pour cause de mesures de protection de la nature et notamment de nidification des oiseaux (circulaire biodiversité, Natura 2000)».

Rappelant au passage à la ministre belge Céline Tellier qu'il restera à traiter la question de l'indemnisation des propriétaires, pépiniéristes, entrepreneurs, exploitants forestiers impactés depuis le début de la crise, les organisations professionnelles lui ont précisé qu'elles se tenaient à la disposition de l'administration pour qu'un arrêté ministériel puisse être rédigé dans les plus brefs délais.

LE BOIS INNOVE

Dans le cadre de son partenariat avec le Concours national d'innovation La Canopée, organisé par Forinvest Business Angels et l'École supérieure du bois, Le Bois International vous propose de découvrir une startup de la filière forêt-bois.

- *Quel est le nom de votre entreprise ?* / Ekwato.
- *Comment est né votre projet ?* / Le projet est l'aboutissement de 20 ans d'expérience professionnelle sur le terrain dans la certification de la gestion forestière et la traçabilité des produits bois, à la fois en entreprise, consultant et auditeur (FSC, PEFC, RBUE).
- *Quelle(s) solution(s) innovante(s) apporte-t-il à la filière forêt-bois ?* / Ekwato est un logiciel professionnel pour analyser le risque sur la chaîne d'approvisionnement des produits bois. A la fois complet et modulable pour s'adapter aux besoins des entreprises, il apporte les solutions de pilotage, de maîtrise de risque et de gain de productivité pour la mise en œuvre d'une politique d'achat.
- *À qui s'adresse votre offre ?* / L'outil s'adresse aux importateurs de produits bois, principalement en lien avec des exigences d'analyse de risque à réaliser (RBUE, Due Diligence, RSE, Devoir de vigilance).



www.ekwato.com



LES PROCHAINES VENTES DE BOIS

Vente privée

- 27 mars à Propières (69) à 9 heures :

57 lots seront proposés essentiellement sur les départements 69 et 71 pour un volume de 28.000 m³ de douglas/sapin, 1.500 m³ de peuplier, 350 m³ de chêne et 1.000 stères de taillis.

• Selvans - Leroy Expertise –
Thomas Rocaboy, gestionnaire forestier,
tél. 03 85 50 40 47 – www.leroy-expertise.fr

Agenda

Auvergne-Rhône-Alpes Une opération de sensibilisation au rôle des forêts

21 mars

Dans le cadre de la journée internationale des forêts, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes organise le samedi 21 mars une opération d'information et de sensibilisation pour mettre en avant les forêts de son territoire. Intitulée «La forêt s'invite en ville», elle

se déroulera de 9 heures à 17 heures sur la place de Jaude à Clermont-Ferrand et sur la place de la République à Lyon. L'ensemble des acteurs de la filière (ONF, coopératives forestières, propriétaires privés et publics, professionnels, étudiants de la filière...) viendront à la rencontre du public pour échanger sur les différents services rendus par la forêt et son caractère multifonctionnel, les principes de la gestion forestière, ou encore les usages variés du bois dans

le quotidien et sa capacité à lutter contre le réchauffement climatique. Des plants forestiers de chêne et de douglas ou des graines d'épicéa commun seront distribués aux personnes intéressées et en capacité de les planter ou semer, avec les conseils nécessaires à leur bonne utilisation.

• 04 73 16 59 79
contact.clermont@fibois-aura.org
www.fibois-aura.org

France

Les webconférences de la FNB sur l'exploitation forestière se poursuivent

Jusqu'au 15 mai

La FNB a lancé en début d'année des «rendez-vous de l'exploitation forestière». Un vendredi par mois, les professionnels peuvent participer à une webconférence de 30 minutes consacrées à un sujet technique. Ces conférences en ligne sont ouvertes à tous, sur simple inscription. Deux numéros de ces rendez-vous de l'exploitation forestière ont déjà été réalisés par la FNB en partenariat avec FCBA. Le prochain

numéro est programmé pour le 27 mars à 15 heures et abordera les aspects réglementaires sur les méga-camions. Deux autres rendez-vous viendront compléter le planning de ce premier semestre :

- 24 avril à 16 heures : outil de calcul des coûts techniques en exploitation forestière.

- 15 mai à 16 heures : échanges de données informatisées dans la logistique d'approvisionnement des bois.

Chaque épisode est enregistré et disponible en replay à l'envie pour les professionnels.

• Renseignements :
www.fnbois.com
infos@fnbois.com
01 56 69 52 00

Pour figurer dans "Agenda"

Les organismes, privés ou publics, qui désirent publier un communiqué dans cette rubrique "Agenda", doivent faire parvenir leurs textes à la rédaction du journal, au plus tard dix jours avant la date de publication souhaitée. Les fax et mails ne demandent pas de confirmation par courrier.

LE BOIS INNOVE

Dans le cadre de son partenariat avec le Concours national d'innovation La Canopée, organisé par Forinvest Business Angels et l'Ecole supérieure du bois, Le Bois International vous propose de découvrir une startup de la filière forêt-bois.

- *Quel est le nom de votre entreprise ?* / SofrinnoV.
- *Comment est né votre projet ?* / Le projet est né d'un besoin personnel de construire en bois. Sylcat permet de considérer qu'une palette est un parpaing de bois de 1 m² qui s'emboîte à une autre palette via une traverse Sylcat qui représente le ciment. Pas de formation ni d'outillage spécifique. Les autres matériaux sont eux aussi issus de la filière bois ou du recyclage.
- *Quelle(s) solution(s) innovante(s) apporte-t-il à la filière forêt-bois ?* / Outre le recyclage des palettes et la fabrication de pièces d'assemblage en bois, utilisation de tous les produits dérivés de la filière bois dans la construction, bardage pour le parement, laine de bois pour l'isolation, poutres en I à âme OSB pour la charpente, panneaux OSB pour le contreventement, ainsi que les menuiseries en bois si possible !
- *À qui s'adresse votre offre ?* / Aux professionnels de la construction qui souhaitent bâtir en bois simplement et rapidement dans des chantiers écologiques ou difficiles d'accès, voire aux particuliers en mode autoconstruction.



www.sofrinnoV.fr